

Département langue française

Label *Qualité français langue étrangère*

Commission interministérielle de labellisation

Vendredi 19 avril 2019

10h00 – 12h00

MESRI, Paris (1 rue Descartes)

Compte rendu

1. Ordre du jour

- ✓ Examen des dossiers des centres audités
- ✓ Demande de dérogation
- ✓ Amélioration du référentiel du label
- ✓ Renouvellement des membres du conseil d'orientation du label
- ✓ Séminaire annuel des auditeurs *Qualité FLE*
- ✓ Questions diverses
- ✓ Date de la prochaine réunion de la commission

2. Participantes

Présidente de la commission : Mme Sara Thornton, conseillère scientifique pour les formations, représentant Mme Brigitte Plateau, directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle, ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI) ;

Mme Claire Extramiana, chargée de mission, délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF), ministère de la culture ;

Mme Aude Molin-Chuzeville, rédactrice Asie – Océanie, pôle de la coopération éducative francophone, direction de la culture, de l'enseignement, de la recherche et du réseau, ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE) ;

Mme Juliette Salabert, responsable du département langue française, CIEP ;

Mme Caroline Mouton-Muniz, cheffe de projet label *Qualité français langue étrangère*, département langue française, CIEP.

Excusée : Mme Carole Dandeville, cheffe du pôle de la coopération éducative francophone, direction de la culture, de l'enseignement, de la recherche et du réseau, ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE).

3. Examen des dossiers des centres audités

Nom du centre	Durée labellisation
Centre linguistique pour étrangers (CLÉ), Tours	4 ans (renouvellement)
Centre universitaire d'études françaises (CUEF), Perpignan	4 ans (renouvellement)
Institut de Touraine, Tours	4 ans (renouvellement)

4. Demande de dérogation

La commission accorde une dérogation à un centre qui a assuré moins de 2400 heures d'enseignement de français langue étrangère en 2018.

Des communautés d'établissements (COMUE) souhaitent se porter candidat au label. Les modalités restent à définir.

5. Amélioration du référentiel du label

En accord avec la commission interministérielle de labellisation, des aménagements ont été apportés au référentiel du label pour les écoles accréditées et auditées par la Commission des titres d'ingénieurs, CTI (cf [compte rendu réunion de la commission du 13 décembre 2019](#)).

Le CIEP souhaiterait appliquer ces aménagements à tous les établissements d'enseignement supérieur déjà audités sur ces critères par d'autres instances (HCERES, CGE...). La commission donne son accord. Ce point sera aussi abordé avec les auditeurs *Qualité FLE* afin de recueillir leur retour d'expérience.

6. Renouvellement des membres du conseil d'orientation du label

La liste des membres du conseil d'orientation (et des centres labellisés) sera publiée au Bulletin officiel prochainement.

Elle est téléchargeable sur [le site du label Qualité FLE](#).

Trois nouveaux membres :

- Mme Annick Rivens, présidente du Rassemblement national des centres de langues de l'enseignement supérieur (RANACLES) ;

- M. Thierry Pelletier, chargé de mission nationale qualité, ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse (MENJ) ;

- Mme Hannelore Guerrand, coordinatrice du département des langues - école d'ingénieurs EIGSI (La Rochelle), auditrice *Qualité FLE*.

7. Séminaire annuel des auditeurs Qualité FLE

Le CIEP réunira l'équipe des auditeurs les 3 et 4 juin prochains à Sèvres.

Plusieurs temps forts au programme :

- bilan des audits, difficultés des auditeurs lors de leurs missions, échanges de bonnes pratiques, reformulation de certains critères...

- intervention sur la formation professionnelle (Joël Pavageau, conseiller en formation continue Dafco Lille - MENJ) : bilan de la réforme en cours, nouveau référentiel national et son adaptation au référentiel du label *Qualité FLE*, reconnaissance du label *Qualité FLE* par l'agence *France compétences*.

- intervention sur le label *Bienvenue en France* (Emmanuel Becquart, chargé du dossier à Campus France) : référentiel, articulation avec le label *Qualité FLE*, la place de l'enseignement du français langue étrangère dans ce nouveau dispositif de labellisation.

Dans le cadre de la nouvelle réforme sur la formation professionnelle, la reconnaissance du référentiel du label par la nouvelle agence *France compétences* sera la prochaine étape. Le CIEP est en attente des directives de l'agence afin de déposer un dossier. Le décret devrait être publié fin mai 2019.

Le CIEP prévoit également de recruter de nouveaux auditeurs. Une campagne de recrutement sera organisée avant l'été 2019 afin d'augmenter le nombre d'auditeurs spécialistes de la formation professionnelle et aux migrants, augmenter également le nombre d'auditeurs universitaires.

8. Questions diverses

Claire Extramiana informe la commission qu'une étude sur l'enseignement du FLE sera conduite par Ranacles. Les résultats de cette étude seront présentés lors du congrès de Ranacles en novembre 2019. Elle sera conduite en lien avec la commission interministérielle et le CIEP.

9. Date de la prochaine réunion de la commission

Prochaine réunion le vendredi 12 juillet à 10h00 au MESRI.